



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat Mixte : NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20008173500025

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Nouvelle-Aquitaine Mobilités (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	42
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	43
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	44
B7.9 - Autres engagements reçus	45
B8 - Subventions versées	48
B9 - Etat du personnel	49
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	53
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	54
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	55
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	56

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

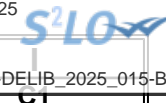
(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	24 191 364,56	27 191 573,10		1 685 691,46	A1	4 685 900,00
Investissement	9 030 718,55	12 066 405,86	(3)	161 312,73	A2	3 197 000,04
Fonctionnement	15 160 646,01	15 125 167,24	(4)	1 524 378,73	A3	1 488 899,96

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	139 085,44	III + IV	0,00	B1	-139 085,44
Investissement	I	139 085,44	III	0,00	B2	-139 085,44
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1		4 546 814,56
Investissement	A2 + B2		3 057 914,60
Fonctionnement	A3 + B3		1 488 899,96

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 139 085,44
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	109 619,44
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	29 466,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	13 788 248,56	10 869 419,40
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	139 085,44	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 057 914,60
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		13 927 334,00	13 927 334,00
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	8 800 890,96	7 311 991,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 488 899,96
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		8 800 890,96	8 800 890,96
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		22 728 224,96	22 728 224,96

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

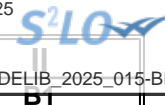
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

S²LO

||

BZ

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	4 344 042,16	109 619,44	6 938 898,56	6 938 898,56	7 048 518,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	6 204 479,00	29 466,00	5 449 350,00	5 449 350,00	5 478 816,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 548 521,16	139 085,44	12 388 248,56	12 388 248,56	12 527 334,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 548 521,16	139 085,44	12 438 248,56	12 438 248,56	12 577 334,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	827 052,58		1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	7 189 581,63		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		8 016 634,21		1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00

TOTAL	18 565 155,37	139 085,44	13 788 248,56	13 788 248,56	13 927 334,00
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 927 334,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	9 396 286,60	0,00	7 592 250,00	7 592 250,00	7 592 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	300 000,00	0,00	405 475,00	405 475,00	405 475,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 696 286,60	0,00	7 997 725,00	7 997 725,00	7 997 725,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 214 987,27	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 214 987,27	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		10 911 273,87	0,00	7 997 725,00	7 997 725,00	7 997 725,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		821 694,40	821 694,40	821 694,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 679 287,14		2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	7 189 581,63		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 868 868,77		2 871 694,40	2 871 694,40	2 871 694,40

TOTAL	19 780 142,64	0,00	10 869 419,40	10 869 419,40	10 869 419,40
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	3 057 914,60
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 927 334,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 521 694,40
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 937 093,02	0,00	3 482 009,56	3 482 009,56	3 482 009,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 450 000,00	0,00	1 680 000,00	1 680 000,00	1 680 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	7 462 250,80	0,00	730 045,00	730 045,00	730 045,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 849 343,82	0,00	5 892 054,56	5 892 054,56	5 892 054,56
66	Charges financières	50 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		2 142,00	2 142,00	2 142,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 899 343,82	0,00	5 929 196,56	5 929 196,56	5 929 196,56

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		821 694,40	821 694,40	821 694,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 679 287,14		2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 679 287,14		2 871 694,40	2 871 694,40	2 871 694,40

TOTAL	13 578 630,96	0,00	8 800 890,96	8 800 890,96	8 800 890,96
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 800 890,96
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	2 517,81	2 517,81	2 517,81
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	328 192,32	0,00	910 000,00	910 000,00	910 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 599 007,33	0,00	5 043 473,19	5 043 473,19	5 043 473,19
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes de gestion courante		11 227 199,65	0,00	5 961 991,00	5 961 991,00	5 961 991,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 227 199,65	0,00	5 961 991,00	5 961 991,00	5 961 991,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	827 052,58		1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		827 052,58		1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00

TOTAL		12 054 252,23	0,00	7 311 991,00	7 311 991,00	7 311 991,00
--------------	--	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						1 488 899,96
---	--	--	--	--	--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						8 800 890,96
--	--	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 521 694,40
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00	50 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	7 048 518,00	0,00	7 048 518,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	5 478 816,00	0,00	5 478 816,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		12 577 334,00	1 350 000,00	13 927 334,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 927 334,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 482 009,56		3 482 009,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 680 000,00		1 680 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	730 045,00	0,00	730 045,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	35 000,00	0,00	35 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 142,00	2 050 000,00	2 052 142,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		821 694,40	821 694,40
Dépenses de fonctionnement – Total		5 929 196,56	2 871 694,40	8 800 890,96

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 800 890,96
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	7 592 250,00	0,00	7 592 250,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	405 475,00	0,00	405 475,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 050 000,00	2 050 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		821 694,40	821 694,40
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		7 997 725,00	2 871 694,40	10 869 419,40
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				3 057 914,60
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				13 927 334,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	2 517,81		2 517,81
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	910 000,00		910 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	5 043 473,19		5 043 473,19
75	Autres produits de gestion courante (8)	6 000,00	0,00	6 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 961 991,00	1 350 000,00	7 311 991,00

Envoyé en préfecture le 25/03/2025
 Reçu en préfecture le 25/03/2025
 Publié le 
 ID : 033-200081735-20250324-DELIB_2025_015-BF

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			1 488 899,96
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			8 800 890,96

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 565 155,37	139 085,44	0,00	13 788 248,56	13 788 248,56	0,00	13 788 248,56	13 927 334,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 344 042,16	109 619,44	0,00	6 938 898,56	6 938 898,56	0,00	6 938 898,56	7 048 518,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 204 479,00	29 466,00	0,00	5 449 350,00	5 449 350,00	0,00	5 449 350,00	5 478 816,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 548 521,16	139 085,44	0,00	12 388 248,56	12 388 248,56	0,00	12 388 248,56	12 527 334,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		10 548 521,16	139 085,44	0,00	12 438 248,56	12 438 248,56	0,00	12 438 248,56	12 577 334,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	827 052,58			1 350 000,00	1 350 000,00		1 350 000,00	1 350 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	7 189 581,63			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 016 634,21			1 350 000,00	1 350 000,00		1 350 000,00	1 350 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		18 565 155,37	0,00	10 869 419,40	10 869 419,40	10 869 419,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 396 286,60	0,00	7 592 250,00	7 592 250,00	7 592 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	300 000,00	0,00	405 475,00	405 475,00	405 475,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 696 286,60	0,00	7 997 725,00	7 997 725,00	7 997 725,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 696 286,60	0,00	7 997 725,00	7 997 725,00	7 997 725,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		821 694,40	821 694,40	821 694,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 679 287,14		2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	7 189 581,63		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		8 868 868,77		2 871 694,40	2 871 694,40	2 871 694,40

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

3 057 914,60

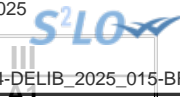
Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Envoyé en préfecture le 25/03/2025
 Reçu en préfecture le 25/03/2025
 Publié le
 ID : 033-200081735-20250324-DÉLIB_2025_015-BF

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée délibérante	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					13 927 334,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 565 155,37	139 085,44	0,00	13 788 248,56	13 788 248,56	0,00	13 788 248,56	13 927 334,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 344 042,16	109 619,44	0,00	6 938 898,56	6 938 898,56	0,00	6 938 898,56	7 048 518,00
2051	Concessions, droits similaires	4 344 042,16	109 619,44		6 938 898,56	6 938 898,56	0,00	6 938 898,56	7 048 518,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 204 479,00	29 466,00	0,00	5 449 350,00	5 449 350,00	0,00	5 449 350,00	5 478 816,00
2181	Install. générales, agencements	60 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
21838	Autre matériel informatique	110 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	74 217,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 960 262,00	29 466,00		5 272 350,00	5 272 350,00	0,00	5 272 350,00	5 301 816,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 548 521,16	139 085,44	0,00	12 388 248,56	12 388 248,56	0,00	12 388 248,56	12 527 334,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		10 548 521,16	139 085,44	0,00	12 438 248,56	12 438 248,56	0,00	12 438 248,56	12 577 334,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	827 052,58			1 350 000,00	1 350 000,00		1 350 000,00	1 350 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	827 052,58			1 350 000,00	1 350 000,00		1 350 000,00	1 350 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	65 685,40			66 000,00	66 000,00		66 000,00	66 000,00
13912	Subv. transf. Régions	533 281,33			480 000,00	480 000,00		480 000,00	480 000,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	122 052,93			160 000,00	160 000,00		160 000,00	160 000,00
139172	Subv. transf. FEDER	106 032,92			644 000,00	644 000,00		644 000,00	644 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	7 189 581,63			0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 189 581,63			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 016 634,21			1 350 000,00	1 350 000,00		1 350 000,00	1 350 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



AZIZ

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

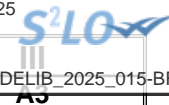
Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		18 565 155,37	0,00	10 869 419,40	10 869 419,40	10 869 419,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 396 286,60	0,00	7 592 250,00	7 592 250,00	7 592 250,00
1312	Subv. transf. Régions	999 890,00	0,00	3 647 750,00	3 647 750,00	3 647 750,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	473 419,00	0,00	400 800,00	400 800,00	400 800,00
13172	Subv. transf. FEDER	2 250 000,00	0,00	1 125 000,00	1 125 000,00	1 125 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	4 750 564,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	922 413,60	0,00	2 418 700,00	2 418 700,00	2 418 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	300 000,00	0,00	405 475,00	405 475,00	405 475,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	0,00	405 475,00	405 475,00	405 475,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 696 286,60	0,00	7 997 725,00	7 997 725,00	7 997 725,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 696 286,60	0,00	7 997 725,00	7 997 725,00	7 997 725,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		821 694,40	821 694,40	821 694,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 679 287,14		2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 562 472,84		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	8 013,40		15 000,00	15 000,00	15 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Assemblée
			I		II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
						III = I + II	
281838	Autre matériel informatique	51 605,03		60 000,00	60 000,00	60 000,00	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 326,58		15 000,00	15 000,00	15 000,00	
28188	Autres immo. corporelles	48 869,29		60 000,00	60 000,00	60 000,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	7 189 581,63		0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	7 189 581,63		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre		8 868 868,77		2 871 694,40	2 871 694,40	2 871 694,40	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 578 630,96	0,00	0,00	8 800 890,96	8 800 890,96	0,00	8 800 890,96	8 800 890,96
011	Charges à caractère général (3)	2 937 093,02	0,00	0,00	3 482 009,56	3 482 009,56	0,00	3 482 009,56	3 482 009,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 450 000,00	0,00		1 680 000,00	1 680 000,00		1 680 000,00	1 680 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	7 462 250,80	0,00	0,00	730 045,00	730 045,00	0,00	730 045,00	730 045,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		11 849 343,82	0,00	0,00	5 892 054,56	5 892 054,56	0,00	5 892 054,56	5 892 054,56
66	Charges financières	50 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			2 142,00	2 142,00		2 142,00	2 142,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		50 000,00	0,00	0,00	37 142,00	37 142,00		37 142,00	37 142,00
Total des dépenses réelles		11 899 343,82	0,00	0,00	5 929 196,56	5 929 196,56	0,00	5 929 196,56	5 929 196,56
023	Virement à la section d'investissement	0,00			821 694,40	821 694,40		821 694,40	821 694,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 679 287,14			2 050 000,00	2 050 000,00		2 050 000,00	2 050 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 679 287,14			2 871 694,40	2 871 694,40		2 871 694,40	2 871 694,40

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

8 800 890,96

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 25/03/2025

Reçu en préfecture le 25/03/2025

Publié le



ID : 033-200081735-20250324-DELIB_2025_015-BF

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 054 252,23	0,00	7 311 991,00	7 311 991,00	7 311 991,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	2 517,81	2 517,81	2 517,81
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	328 192,32	0,00	910 000,00	910 000,00	910 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	4 599 007,33	0,00	5 043 473,19	5 043 473,19	5 043 473,19
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes de gestion des services		11 227 199,65	0,00	5 961 991,00	5 961 991,00	5 961 991,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		11 227 199,65	0,00	5 961 991,00	5 961 991,00	5 961 991,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	827 052,58		1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		827 052,58		1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**1 488 899,96****Total des recettes de fonctionnement cumulées****8 800 890,96**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 578 630,96	0,00	0,00	8 800 890,96	8 800 890,96	0,00	8 800 890,96	8 800 890,96
011	Charges à caractère général (4)	2 937 093,02	0,00	0,00	3 482 009,56	3 482 009,56	0,00	3 482 009,56	3 482 009,56
60612	Energie - Electricité	16 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60623	Alimentation	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
6068	Autres matières et fournitures	7 000,00	0,00		5 250,00	5 250,00	0,00	5 250,00	5 250,00
611	Contrats de prestations de services	321 121,90	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6132	Locations immobilières	225 514,20	0,00		245 000,00	245 000,00	0,00	245 000,00	245 000,00
61351	Matériel roulant	3 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
61358	Autres	73 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	16 000,00	0,00		45 500,00	45 500,00	0,00	45 500,00	45 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	150 000,00	0,00		1 111 500,00	1 111 500,00	0,00	1 111 500,00	1 111 500,00
6161	Multirisques	2 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
617	Etudes et recherches	577 692,92	0,00		760 529,56	760 529,56	0,00	760 529,56	760 529,56
6182	Documentation générale et technique	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	0,00		47 050,00	47 050,00	0,00	47 050,00	47 050,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 415 664,00	0,00		1 160 080,00	1 160 080,00	0,00	1 160 080,00	1 160 080,00
6228	Divers	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6233	Foires et expositions	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	2 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	7 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	5 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
6261	Frais d'affranchissement	40 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
627	Services bancaires et assimilés	9 500,00	0,00		11 100,00	11 100,00	0,00	11 100,00	11 100,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 300,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 600,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 450 000,00	0,00		1 680 000,00	1 680 000,00		1 680 000,00	1 680 000,00
6218	Autre personnel extérieur	143 314,52	0,00		48 000,00	48 000,00		48 000,00	48 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	701,17	0,00		900,00	900,00		900,00	900,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 786,76	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 255,03	0,00		2 720,00	2 720,00		2 720,00	2 720,00
64111	Rémunération principale titulaires	268 460,64	0,00		363 000,00	363 000,00		363 000,00	363 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	11 544,54	0,00		13 980,00	13 980,00		13 980,00	13 980,00
64113	NBI	2 965,67	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
64118	Autres indemnités	153 238,75	0,00		202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00
64131	Rémunérations	337 361,14	0,00		425 000,00	425 000,00		425 000,00	425 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	4 839,39	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
64138	Primes et autres indemnités	131 895,02	0,00		134 000,00	134 000,00		134 000,00	134 000,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	22 195,78	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	182 895,94	0,00		210 000,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	110 943,61	0,00		160 000,00	160 000,00		160 000,00	160 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 646,14	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	955,90	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	35 000,00	0,00		44 400,00	44 400,00		44 400,00	44 400,00
6488	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	7 462 250,80	0,00	0,00	730 045,00	730 045,00	0,00	730 045,00	730 045,00


Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1		Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I	II			III	IV			
65732	Subv. fonct. régions	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	7 259 605,33	0,00			268 000,00	268 000,00	0,00	268 000,00	268 000,00	268 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	140 000,00	0,00			90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	39 035,47	0,00			90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
65818	Autres	3 600,00	0,00			277 033,00	277 033,00	0,00	277 033,00	277 033,00	277 033,00
6583	Pénalités sur marchés	20 000,00	0,00			5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	10,00	0,00			12,00	12,00	0,00	12,00	12,00	12,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		11 849 343,82	0,00		0,00	5 892 054,56	5 892 054,56	0,00	5 892 054,56	5 892 054,56	5 892 054,56
66	Charges financières	50 000,00	0,00			35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
6688	Autres	50 000,00	0,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00				2 142,00	2 142,00		2 142,00	2 142,00	2 142,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00				2 142,00	2 142,00		2 142,00	2 142,00	2 142,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)				0,00						
Total des charges financières et spécifiques		50 000,00	0,00		0,00	37 142,00	37 142,00		37 142,00	37 142,00	37 142,00
Total des dépenses réelles		11 899 343,82	0,00		0,00	5 929 196,56	5 929 196,56	0,00	5 929 196,56	5 929 196,56	5 929 196,56
023	Virement à la section d'investissement	0,00				821 694,40	821 694,40		821 694,40	821 694,40	821 694,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 679 287,14				2 050 000,00	2 050 000,00		2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 679 287,14				2 050 000,00	2 050 000,00		2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00				0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 679 287,14				2 871 694,40	2 871 694,40		2 871 694,40	2 871 694,40	2 871 694,40

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice

0,00

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 25/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le 
ID : 033-200081735-20250324-DELIB_2025_015-BF

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 054 252,23	0,00	7 311 991,00	7 311 991,00	7 311 991,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	2 517,81	2 517,81	2 517,81
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	2 517,81	2 517,81	2 517,81
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	328 192,32	0,00	910 000,00	910 000,00	910 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	169 128,46	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	99 063,86	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73156	Versement mobilité	6 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 599 007,33	0,00	5 043 473,19	5 043 473,19	5 043 473,19
74718	Autres participations Etat	142 604,00	0,00	124 590,19	124 590,19	124 590,19
7472	Participation régions	1 761 080,00	0,00	2 366 000,00	2 366 000,00	2 366 000,00
7473	Participation départements	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	1 615 718,00	0,00	1 892 883,00	1 892 883,00	1 892 883,00
74758	Participation autres groupements	959 605,33	0,00	0,00	0,00	0,00
74778	Autres fonds européens	0,00	0,00	540 000,00	540 000,00	540 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes de gestion des services		11 227 199,65	0,00	5 961 991,00	5 961 991,00	5 961 991,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		11 227 199,65	0,00	5 961 991,00	5 961 991,00	5 961 991,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	827 052,58		1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	827 052,58		1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Volume II	Publié III = I + II	Assemblée Total ID : 033-200081735-20250324-DELIB_2025_015-BF
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre		827 052,58		1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00	

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Mobilier	10	10/12/2021
L	Logiciels, solutions et équipements billettique	10	10/12/2021
L	Matériel informatique	5	10/12/2021
L	Matériel de bureau électrique et électronique	5	10/12/2021
L	Téléphonie	5	10/12/2021
L	Matériel technique	5	10/12/2021
L	Frais d'étude, de recherche et de développement	5	10/12/2021
L	Subventions d'équipements versées dans le cadre des activités accessoires	5	10/12/2021
L	Logiciels et solutions informatiques RMR	6	10/12/2021
L	Logiciels et solutions d'information voyageurs	4	10/12/2021
L	Logiciels de bureautique, concessions, brevets, licences, marques et procédés	2	10/12/2021
L	Biens de consommation rapide	1	10/12/2021

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	12 670 723,19	0,00	12 670 723,19

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					12 670 723,19	0,00	12 670 723,19
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					12 670 723,19	0,00	12 670 723,19
A l'exception de ceux reçus des entreprises					12 670 723,19	0,00	12 670 723,19
2025	ETUDES CORRIDORS CARS EXPRESS	CDC JALLE EAU BOURDE	1	A	4 734,00	0,00	4 734,00
2025	ETUDES CORRIDORS CARS EXPRESS	CDC MONTESQUIEU	1	A	4 734,00	0,00	4 734,00
2025	ETUDES CORRIDORS CARS EXPRESS	CA BASSIN ARCACHON NORD	1	A	4 734,00	0,00	4 734,00
2025	COTISATION	CDC Airvaudais-Val de Thouet	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00
2025	COTISATION	CDC AUNIS ATLANTIQUE	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00
2025	COTISATION	CDC THOUARSAIS	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00
2025	COTISATION	CDC HAUT POITOU	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00
2025	COTISATION	CDC JALLE EAU BOURDE	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00
2025	COTISATION	CDC MONTESQUIEU	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00
2025	LOCAUX RER M	SNCF VOYAGEURS	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00
2025	GESTION DE PROJET BILLETTIQUE INV	CA GRAND GUERET	1	A	6 500,00	0,00	6 500,00
2025	PLATEFORME BILLETTIQUE Investissement	CA GRAND GUERET	1	A	6 500,00	0,00	6 500,00
2025	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	CA BRIVE	1	A	12 000,00	0,00	12 000,00
2025	COTISATION	CA GRAND GUERET	1	A	13 500,00	0,00	13 500,00
2025	COTISATION	CA TULLE AGGLO	1	A	13 500,00	0,00	13 500,00
2025	GESTION PROJET BILLETTIQUE	CA BOCAGE BRESSUIRAIS	1	A	14 274,00	0,00	14 274,00
2025	LOCAUX RER M	SNCF RESEAUX	1	A	15 000,00	0,00	15 000,00
2025	PLATEFORME BILLETTIQUE Fonctionnement	CA GRAND PERIGUEUX	1	A	17 500,00	0,00	17 500,00
2025	LOCAUX RER M	BORDEAUX METROPOLE	1	A	20 000,00	0,00	20 000,00
2025	LOCAUX RER M	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	20 000,00	0,00	20 000,00
2025	GESTION DE PROJET BILLETTIQUE INV	CA GRAND PERIGUEUX	1	A	25 000,00	0,00	25 000,00
2025	COTISATION	CA BERGERACOISE	1	A	27 000,00	0,00	27 000,00
2025	COTISATION	CA GRAND DAX	1	A	27 000,00	0,00	27 000,00
2025	COTISATION	CA MARSAN	1	A	27 000,00	0,00	27 000,00
2025	COTISATION	CA ROCHEFORT OCEAN	1	A	27 000,00	0,00	27 000,00

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance Publiée en capital	Annuité à recevoir	l'exercice
2025	COTISATION	CA SAINTES	1	A	27 000,00	0,00	27 000,00	
2025	COTISATION	CA VAL DE GARONNE	1	A	27 000,00	0,00	27 000,00	
2025	COTISATION	CA GRAND COGNAC	1	A	33 500,00	0,00	33 500,00	
2025	ETUDES CORRIDORS CARS EXPRESS	DREAL NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	34 600,00	0,00	34 600,00	
2025	PLATEFORME BILLETTIQUE Fonctionnement	CA BASSIN ARCACHON NORD	1	A	35 000,00	0,00	35 000,00	
2025	COTISATION	CA BASSIN ARCACHON SUD	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00	
2025	COTISATION	CA BASSIN ARCACHON NORD	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00	
2025	COTISATION	CA MAREMNE ADOUR COTE SUD	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00	
2025	COTISATION	CA BOCAGE BRESSUIRAIS	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00	
2025	COTISATION	CA GRAND CHATELLERAULT	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00	
2025	COTISATION	CA LIBOURNAIS	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00	
2025	COTISATION	CA ROYAN ATLANTIQUE	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00	
2025	COTISATION	SUD GIRONDE MOBILITES	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00	
2025	ETUDES CORRIDORS CARS EXPRESS	CA GRAND POITIERS	1	A	42 606,00	0,00	42 606,00	
2025	GESTION PLATEFORME BILLETTIQUE	CA BASSIN BRIVE	1	A	45 000,00	0,00	45 000,00	
2025	ETUDES COVOITURABILITE-HUBS	DREAL NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	48 886,19	0,00	48 886,19	
2025	ETUDES CORRIDORS CARS EXPRESS	MINISTERE DE L'ECOLOGIE	1	A	50 704,00	0,00	50 704,00	
2025	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	CA GRAND PERIGUEUX	1	A	52 000,00	0,00	52 000,00	
2025	COTISATION	CA BASSIN BRIVE	1	A	55 000,00	0,00	55 000,00	
2025	COTISATION	CA GRAND PERIGUEUX	1	A	55 000,00	0,00	55 000,00	
2025	COTISATION	CA NIORT	1	A	55 000,00	0,00	55 000,00	
2025	PROJET BILLETTIQUE	CA BASSIN BRIVE	1	A	57 370,00	0,00	57 370,00	
2025	COTISATION	CA LA ROCHELLE	1	A	67 500,00	0,00	67 500,00	
2025	COTISATION	SM PAU BEARN PYRENEES	1	A	67 500,00	0,00	67 500,00	
2025	COTISATION	CA GRANDANGOULEME	1	A	55 000,00	0,00	55 000,00	
2025	COTISATION	CU GRAND POITIERS	1	A	80 000,00	0,00	80 000,00	
2025	COTISATION	LIMOGES METROPOLE	1	A	80 000,00	0,00	80 000,00	
2025	GESTION DE PROJET BILLETTIQUE	CA BASSIN ARCACHON NORD	1	A	88 656,00	0,00	88 656,00	
2025	COTISATION	SM PAYS BASQUE ADOUR	1	A	95 000,00	0,00	95 000,00	
2025	GESTION PROJET BILLETTIQUE	LIMOGES METROPOLE	1	A	105 000,00	0,00	105 000,00	
2025	COTISATION	DEPARTEMENT GIRONDE	1	A	120 000,00	0,00	120 000,00	
2025	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	LIMOGES METROPOLE	1	A	192 000,00	0,00	192 000,00	
2025	COTISATION	BORDEAUX METROPOLE	1	A	300 000,00	0,00	300 000,00	
2025	ETUDES COVOITURABILITE-HUBS	ELENA EUROPEAN INVESTMENT BANK	1	A	540 000,00	0,00	540 000,00	

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance publiée le capital	Annuité à recevoir
						l'exercice	
2025	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	816 000,00	0,00	816 000,00
2025	FEDER : PROJET BILLETTIQUE	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	1 125 000,00	0,00	1 125 000,00
2025	COTISATION	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	1 550 000,00	0,00	1 550 000,00
2025	EQUIPEMENTS BILLETTIQUES	AOM CONCERNEES	1	A	2 418 700,00	0,00	2 418 700,00
2025	PLATEFORME ET GESTION BILLETTIQUE	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	3 647 750,00	0,00	3 647 750,00
2025	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	CA TULLE AGGLO	1	A	4 600,00	0,00	4 600,00
2025	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	CA GRAND GUERET	1	A	4 300,00	0,00	4 300,00
2025	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	CA BOCAGE BRESSUIRAIS	1	A	5 500,00	0,00	5 500,00
2025	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	SUD GIRONDE MOBILITES	1	A	14 175,00	0,00	14 175,00
2025	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	CA BASSIN ARCACHON NORD	1	A	14 400,00	0,00	14 400,00
2025	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	CA BASSIN ARCACHON SUD	1	A	16 000,00	0,00	16 000,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					90 000,00
65748			FIFTEEN	Entreprise	90 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	1,00	10,00	6,80	3,00	9,80
Adjoint Administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Attaché Hors Classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial	A	5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	1,00	4,00	5,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur territorial	A	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 25/03/2025
 Reçu en préfecture le 25/03/2025
 Publié le 25/03/2025
 ID : 033-200081735-20250324-DELIB_2025_015-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		TITULAIRES	NON TITULAIRES
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		14,00	1,00	15,00	7,80	7,00	14,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché territorial	A	ADM	580	0,00	327-5	
Attaché territorial	A	ADM	485	0,00	327-5	
Attaché territorial	A	ADM	518	0,00	327-5	
Ingénieur territorial	A	TECH	615	0,00	327-5	
Ingénieur territorial	A	TECH	615	0,00	327-5	
Ingénieur territorial	A	TECH	424	0,00	327-5	
Ingénieur territorial	A	TECH	545	0,00	327-5	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Attaché territorial	A	ADM	518	0,00	332-24	
Technicien territorial	B	TECH	489	0,00	332-24	
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :


332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2025

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 25/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le 
ID : 033-200081735-20250324-DELIB_2025_015-BF

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	3 057 914,60	3 057 914,60
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-139 085,44	-139 085,44
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 918 829,16	2 918 829,16

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 918 829,16	2 918 829,16
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 918 829,16	2 918 829,16

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 400 000,00	1 400 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 871 694,40	2 871 694,40
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 471 694,40	1 471 694,40

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 400 000,00	I 1 400 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		50 000,00	50 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	50 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 350 000,00	1 350 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 350 000,00	1 350 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 871 694,40	III 2 871 694,40
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 871 694,40	2 871 694,40
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 900 000,00	1 900 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	15 000,00	15 000,00
281838	Autre matériel informatique	60 000,00	60 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00	15 000,00
28188	Autres immo. corporelles	60 000,00	60 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	821 694,40	821 694,40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/02/2025

Présenté par (1),

A Bordeaux, le 24/03/2025

Délibéré par l'assemblée Comité syndical(2), réunie en session

A Bordeaux, le 24/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante Comité syndical (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.